

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 FÉVRIER 2015

Délibération n° D-2015-30

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/01/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 09/02/2015

Echange de parcelles Boulevard de l'Atlantique, entre la Ville
de Niort et la SCI Le Clos de l'Atlantique (garage Volvo-
Mitsubishi)

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Dominique SIX

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Excusés :

Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Amaury BREUILLE.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Echange de parcelles Boulevard de l'Atlantique,
entre la Ville de Niort et la SCI Le Clos de l'Atlantique
(garage Volvo-Mitsubishi)**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Ville de Niort est propriétaire de délaissés de voirie sis entre le Boulevard de l'Atlantique et le garage Volvo-Mitsubishi, propriété de la SCI «Le Clos de l'Atlantique », délaissés qui sont pour elle totalement inutiles, mais présentent un intérêt pour ce garage pour lui permettre l'achèvement de sa clôture, et peaufiner sa signalétique.

Ces délaissés sont cadastrés section DN n° 351 de 40 m², 352 de 11 m² et 353 de 28 m².

La SCI possède quant à elle un petit terrain de 20 m² hors de ses limites intégré de fait dans la voirie, cadastré DN n° 350.

Un échange entre la Ville et la SCI de ces différentes parcelles permettrait d'harmoniser la séparation entre la voirie et la propriété riveraine, chacune des parties ne conservant dans son patrimoine que ce qui lui est vraiment nécessaire. Cet échange aurait lieu de la manière suivante :

1°) Cession par la Ville à la SCI du Clos de l'Atlantique :

La Ville céderait les parcelles DN n° 351, 352 et 353 représentant en tout une superficie de 79 m², au prix de 800 euros (conforme à l'avis de France Domaine).

2°) Cession par la SCI du Clos de l'Atlantique à la Ville :

En contrepartie des parcelles qui lui seraient cédées par la Ville, la SCI du Clos de l'Atlantique céderait à la collectivité la parcelle DN n° 350 de 20 m² au prix de 200 euros (conforme à l'avis de France Domaine).

La soulte en faveur de la Ville s'élèverait à 600 euros.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'échange de parcelles entre la Ville de Niort et la SCI du Clos de l'Atlantique aux conditions indiquées, moyennant une soulte en faveur de la Ville d'un montant de 600 euros ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant partagés par moitié entre les co-échangistes.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT